



Le mot du Maire

Chers administrés,

« Gouverner, c'est prévoir. »

Cette citation d'Adolphe THIERS (1797-1877) est toujours d'actualité, pour les gouvernants des États jusqu'au gestionnaire du budget d'un ménage en passant par celui de toutes les collectivités territoriales.

C'est donc bien aussi de la responsabilité d'une municipalité de faire sienne cette maxime.

Pourtant, depuis deux ans, que l'exercice est difficile.

En effet, qui avait prévu ?

Les gilets jaunes, l'épidémie de la COVID, la recrudescence des catastrophes naturelles et la guerre en Ukraine, pour ne citer que ces évènements et tant est que l'on puisse leur attribuer tous les effets négatifs relevés dans notre vie de tous les jours.

Toujours est-il qu'avec l'augmentation exponentielle annoncée des tarifs énergétiques, dans l'optique de notre budget 2023, tous nos projets issus de nos « prévisions de gouvernance » pour reprendre l'expression à l'envers, seront peut-être remis en cause.

La nouveauté, c'est d'être contraint au niveau de notre consommation et de nos habitudes de nous imposer des privations supportables plutôt que de viser le développement et l'accroissement de notre bien-être.

Peut-être étions-nous allés trop loin !

Sommes-nous les plus à plaindre de la planète ?

À notre réflexion,

Daniel Nalis



« PADD » DÉBAT SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Passage obligé dans le cadre de la révision de notre PLU, le conseil municipal du 11 octobre a acté que ce débat a bien eu lieu. Cette délibération, confirmée par celle de la CA CPB Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie, permettra avant que le prochain PLU soit adopté et mis en application, de surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation concernant des constructions, installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution du futur plan dès lors qu'a eu lieu le débat sur les orientations générales potentielles du projet d'aménagement et de développement durables.



SÉCHERESSE

La municipalité a demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour l'année 2022 suite aux dossiers de sinistres déposés en mairie concernant les effets de la sécheresse sur les habitations.



CCAS / ACTION SOCIALE

Aide à la personne :

CONTACT au 06 71 62 92 79
CENTRE 77 : 01 64 07 76 10
VYV3 : 01 64 14 42 42

Points d'accès aux droits :

22, rue du Palais de justice 77120 Coulommiers.
☎ 01 64 65 88 60

Repas de Noël :



Le repas de Noël pour nos aînés se tiendra, le **13 DÉCEMBRE 2022**, salle du Grand Morin.

INFOS ADMINISTRATIVES



Votre Mairie sera fermée exceptionnellement les samedis **12 novembre** ainsi que les **24 et 31 décembre**.
Merci de votre compréhension.

Prime au chauffage 2022 :

Le dossier est disponible en Mairie et sur le site de la commune, à rendre **avant le 25 novembre 2022**.



SCOLAIRE

Rentrée scolaire

Maternelle			
Niveau	Effectifs	Enseignant	ATSEM
PS-MS	26 (18+8)	Mme Hennebelle	Annie
PS-MS	24 (17+7)	Mme Brunet	Krystelle
MS-GS	22 (12+10)	Mme Milville	Jennifer
GS	24	Mme Boddaert	Jennyfer
	96		

Elémentaire		
Niveau	Effectifs	Enseignant
CP a	22	Mme Principale
CP b	22	Mme Calamita
CE1	28	Mme Gosselin
CE1/CE2	26 (11+15)	Mme Cazaban
CE2	28	Mme Pautrel
CE2/CM1	25 (7+18)	Mr Frossard
CM1/CM2	27 (27+10)	Mme Ashford
CM2	28	Mme Sourdout Nicolas
	206	

Réhabilitation de l'école maternelle

Nous sommes en attente de la deuxième subvention des services de l'état. La DETR région est acquise et le FAC département est en cours d'instruction. Le dossier de réhabilitation est de l'ordre de 400 000€. Nous ne pouvons entamer aucuns travaux sans l'obtention des aides évoquées ci-dessus. Les Services Techniques pallient dans l'urgence les dysfonctionnements récurrents.

Restauration scolaire

Armor cuisine est le nouveau prestataire pour la préparation des 250 repas quotidiens de nos maternelles et élémentaires. L'encadrement est assuré, pour les maternelles, par 7 surveillants (dont 3 ATSEMs pour les PS) et 8 surveillants pour les élémentaires. Durant le temps de récréation, les enfants peuvent lire, jouer au ballon, faire des jeux et toutes activités ludiques dans le respect des règles du vivre ensemble.

Stationnement

Rappelons que le stationnement aux abords des écoles est réglementé et doit être respecté : pas d'arrêt ou de stationnement aux abords directs de l'école (même très limité !), interdiction de stationnement sur le parking de service de l'école situé entre le 1 et le 3 avenue de la Binache de 8h00 à 17h00 (places réservées aux titulaires de l'autorisation municipale) et interdiction d'utiliser la place  située avenue de la Binache, si vous n'êtes pas titulaire de la carte CMI. Le bon sens de chacun tend vers l'application d'une vitesse adaptée lorsque les enfants sortent de l'école. Souvenons-nous de la fable « Le lièvre et la tortue » : « Rien ne sert de courir, il faut partir à point. » Merci au 95% d'entre vous qui respectent cette morale.



FÊTES ET CÉRÉMONIES

JEUNESSE ET ANIMATIONS

La commission Jeunesse vous invite à participer à la **FÊTE D'HALLOWEEN, LE DIMANCHE 30 OCTOBRE, DE 14H A 17H30,** dans la cour de l'ancienne école (17 grande rue).

Au programme : concours de citrouilles sculptées, défilé de déguisements, atelier créatif, escape Game et buvette pour vous restaurer ! Des lots à gagner et un Spectacle de feu à 17h ! Nous vous attendons nombreux.

Programme complet disponible sur le Facebook et le site Internet de la Mairie.

La commission Jeunesse et Animations de la Municipalité vous propose de participer à

la Fête d'Halloween

LE DIMANCHE 30 OCTOBRE 2022 DE 14H À 17H30
À L'ANCIENNE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (GRANDE RUE)

Au programme :

- Venez déposer votre œuvre à partir de 13h30 et tenter de gagner un des prix du **Concours de citrouilles sculptées** (règlement disponible sur le site et le Facebook de la Mairie).
- Venez participer à l'**atelier créatif**, les « P'tits monstres ».
- Venez **défiler déguisés** sur notre podium couvert et tentez de remporter le titre de Miss ou Mister Halloween 2022 !
- Participez à un **escape Game horifique** et gagnez des lots ! Inscriptions à partir de 9 ans, dès 13h30 (attention nombre de places limité).
- À 17h, rendez-vous pour un **spectacle** qui va mettre le feu avec la troupe « Les R'mon temps ».
- Et vous pourrez vous restaurer à la **buvette** où vous attendront chocolat chaud, café, gâteaux et... bonbons bien sûr.

Les monstres arrivent à Guérard, venez nombreux pour les affronter !

Nous rappelons que, pour les enfants, toutes les activités sont placées sous la responsabilité des parents. Manifestation offerte par la Municipalité.

Renseignements au 06 77 58 34 08.



Le 11 novembre 2022, la France célèbre l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918. C'est un moment de mémoire qui honore tous les soldats morts au combat. Nous vous donnons rendez-vous pour la cérémonie qui débutera à **11h, devant le Monument aux Morts** en présence de nos anciens combattants, des représentants de la Municipalité et des enfants des écoles.

PANNEAUX « 90 »

Le président du Conseil Départemental lui-même a justifié l'action de notre maire qui a demandé le retrait de ces panneaux 90, aussitôt qu'ils ont été posés sur la D 20 qui traverse Guérard entre la D 934 et la D 216.

Cette dépose est toujours en attente, malgré le **rappel régulier aux services départementaux**.



NOS DÉCHETS

Ils sont gérés par deux syndicats : COVALTRI pour la collecte, SMITOM pour le traitement. Focus aujourd'hui sur un engagement fort du SMITOM :

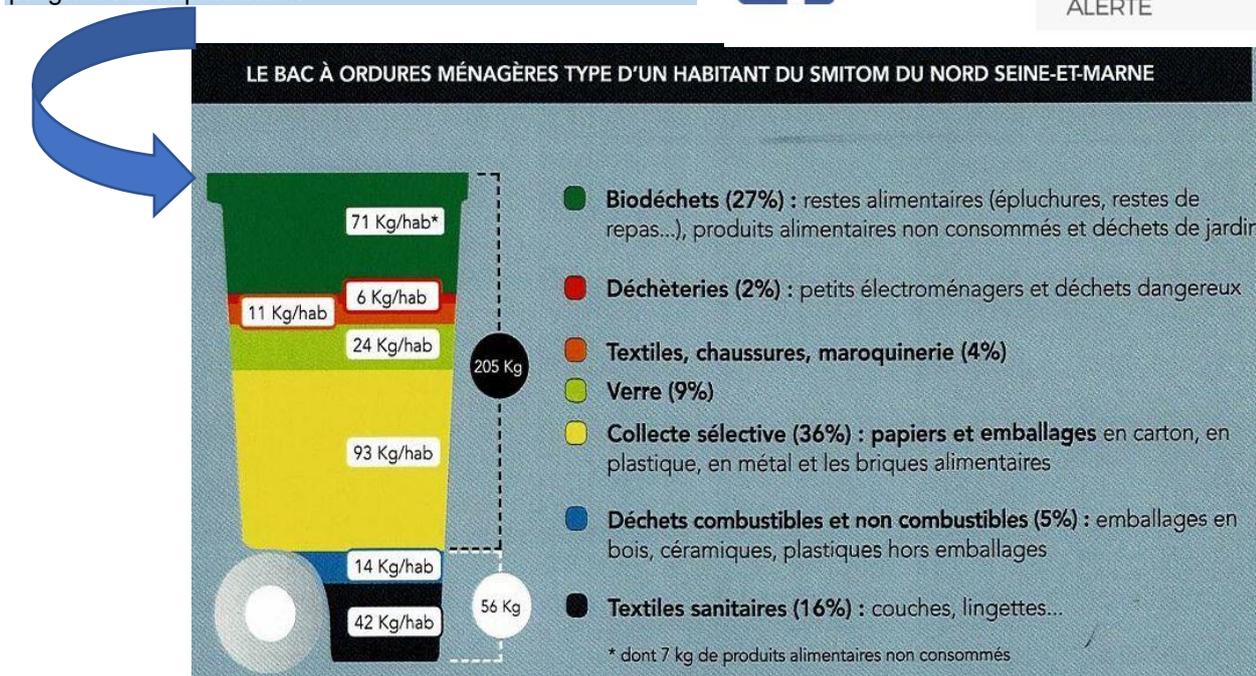
Être un acteur de la transition écologique et de l'économie circulaire

Pour ce faire, le SMITOM a créé, avec les acteurs du territoire, un nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (le **PLPDMA**) qui se déclinera par suite en actions concrètes.

Des perspectives à développer

Priorité fixée : *la prévention des déchets consiste à réduire la quantité et la nocivité des déchets produits en intervenant sur les modes de production et la consommation*. Le **PLPDMA** consistera en la mise en œuvre, par l'ensemble des acteurs du territoire, d'actions visant à atteindre des objectifs en matière de réduction des déchets ménagers et assimilés.

Un passage obligé : le diagnostic du territoire consistant à faire un état des lieux de la prévention et connaître les gisements d'évitement. La campagne de caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles réalisée fin mai et mi-juin 2021 montre des marges de progression importantes.



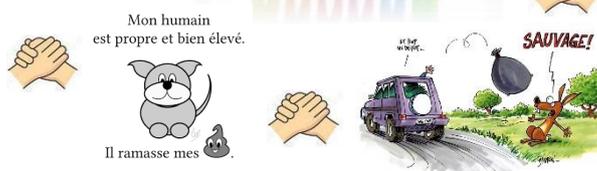
À suivre les travaux de ce PLPDMA...

INCIVILITÉS

*"Être libre [...] ; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres."
(Nelson Mandela)*

Crottes de chiens sur les trottoirs, vitesse excessive, stationnement abusif, dépôts sauvages dans nos chemins ou au pied des containers, vandalisme...

Outre le coût qui incombe à la collectivité, tous ces petits actes d'incivilité nuisent à l'harmonie de notre village. Alors que faire ? Beaucoup réclament plus de police, plus de ralentisseurs... Certes, mais ne pourrions-nous pas commencer, chacun à notre niveau, à être respectueux des autres et des règles simples du bien vivre ensemble ?



RESTONS EN CONTACT !



mairie@guerard.fr



Mairie Guérard



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTE





RETROUVEZ TOUTES LES DATES DES MANIFESTATIONS À GUÉRARD, SUR L'AGENDA DU SITE DE LA COMMUNE !



IMPORTANT : COMMUNIQUÉ OFFICIEL DE LA MAIRIE

La mairie vous offre
l'application **PanneauPocket**



Soyez les premiers informés de l'actualité de
la commune en téléchargeant

**Panneau
Pocket**

Disponible gratuitement sur



**L'actualité de votre commune en
temps réel et en 3 clics !**

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket sur
votre téléphone ou tablette
- 2 Recherchez votre commune, un code postal
ou cliquez sur "Autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris
et recevoir les notifications



F flashez
pour me télécharger



100% 100% 0%
GRATUIT ANONYME PUBLICITÉ

Disponible aussi depuis un
ordinateur sur
app.panneaupocket.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - © PANNEAUPOCKET 2022